



Association de Mécanisme Tunisien de Coordination pour la Riposte aux Fléaux Sanitaires « CCM Tunisie »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS AU 31 MAI 2020

Mars 2021



SOMMAIRE

Rapport général du commissaire aux comptes

Etats financiers arrêtés au 31 mai 2020

- ✓ Etat de la situation financière
- ✓ Etat des produits et des charges
- ✓ Etat de flux de trésorerie
- ✓ Notes aux états financiers
 - Présentation de l'association
 - Principes et méthodes comptables
 - Notes sur l'état de la situation financière
 - Notes sur l'état des produits et des charges

Annexe 1 : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements



Messieurs les membres de l'Association de
Mécanisme Tunisien de Coordination pour la
Riposte aux Fléaux Sanitaires « CCM Tunisie »

Association de Mécanisme Tunisien de Coordination pour la Riposte aux Fléaux Sanitaires
« CCM Tunisie »

Rapport Général du Commissaire aux Comptes
États financiers - Exercice clos au 31 Mai 2020

OPINION :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre comité directeur le 14 octobre 2020, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association de Mécanisme Tunisien de Coordination pour la Riposte aux Fléaux Sanitaires « CCM Tunisie », IU1271891K, au 31 mai 2020, qui comprennent l'état de la situation financière, l'état des produits et des charges, l'état de flux de trésorerie et les notes. Ces états financiers font ressortir un total des actifs de 60 678 TND, des actifs nets positifs de 4 251 TND, y compris le déficit des produits sur les charges de l'exercice après modification comptable de 20 852 TND.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association au 31 mai 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la réglementation en vigueur relative au système comptable tunisien des entreprises.

FONDEMENT DE L'OPINION :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie et en application les dispositions de décret n°2011-88 du 24 septembre 2011 portant l'organisation des associations. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RAPPORT FINANCIER :

La responsabilité du rapport financier incombe au comité directeur de votre association.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport financier et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.



Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de l'association dans le rapport de financier par rapport aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à apprécier s'il existe une incohérence significative entre le rapport financier et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise de l'association au cours de l'audit, ou encore si le rapport financier semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITES DU COMITE DIRECTEUR ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS :

Le comité directeur de votre association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au comité directeur qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le comité directeur a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au comité directeur de surveiller le processus d'information financière de l'association.

RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. Ainsi :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances. Nos

constatations relatives au contrôle interne sont consignés dans la lettre de direction qui fait partie inégalement de ce rapport ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

REGULARITE DE LA TENUE DES COMPTES DE L'ASSOCIATION :

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au comité directeur.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, à part le point soulevé ci-dessous, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur :

(i) Contrairement à la loi n°52 de 2018 du 29 octobre relative au registre national des entreprises, l'association n'est pas inscrite au registre national des entreprises.


P/ AWT Audit & Conseil
Wassim TURKI 4, Abdelhamid Ibn Badis, Belvédère 1002 - Tunis
Expert-Comptable, Associé
Tunis, le 22 Mars 2021

AWT
AUDIT & CONSEIL
Tél: 71 780 098 - Fax: 71 780 173
MF: 910396/A/A/M/000



**Association de Mécanisme Tunisien de Coordination pour la Riposte
aux Fléaux Sanitaires « CCM Tunisie »**

ETATS FINANCIERS

EXERCICE ARRETE AU 31 MAI 2020

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

Country Coordinating Mechanisme CCM Tunisie

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE ARRETE AU 31 MAI 2020 (Chiffres exprimés en dinars)

	NOTE	31/05/2020	31/05/2019 Après retraitement	31/05/2019 Avant retraitement
ACTIFS				
Liquidités et équivalents de liquidités	3.1	58 552	34 943	34 943
Placements et autres actifs financiers		-	-	-
Autres actifs courants		370	368	368
Créances et comptes rattachés		-	-	-
Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-	-
Autres actifs non courants		-	-	-
Immobilisations financières		-	-	-
Immobilisations corporelles	3.2	1 756	3 426	3 426
Immobilisations incorporelles	3.3	-	-	-
Total des actifs		60 678	38 737	38 737
PASSIFS ET ACTIFS NETS				
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-	-
Autres passifs courants	3.4	11 927	8 319	11 477
Fournisseurs et comptes rattachés	3.5	8 288	61	61
Provisions		-	-	-
Apports reportés	3.6	36 212	27 098	-
Autres passifs non courants		-	-	-
Emprunts		-	-	-
Total des Passifs		56 427	35 478	11 538
ACTIFS NETS				
Dotations		-	-	-
Apports affectés à des immobilisations		-	-	-
Subventions d'investissement		1 756	3 426	-
Autres actifs nets		(11 549)	(11 549)	(7 697)
Réserves		-	-	-
Excédents ou déficits reportés		11 382	5 719	5 719
Excédents ou déficits de l'exercice		2 662	5 663	29 177
Total des Actifs Nets	3.7	4 251	3 259	27 199
			34 943	
Total des Passifs et Actifs Nets		60 678	38 737	38 737

Country Coordinating Mechanisme CCM Tunisie

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES AU 31 MAI 2020 (Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	NOTE	31/05/2020	31/05/2019 Après retraitement	31/05/2019 Avant retraitement
PRODUITS				
Cotisations des adhérents		-	-	-
Revenus des activités et manifestations		-	-	-
Subventions de fonctionnement	4.1	243 376	225 711	252 809
Apports non monétaires		-	-	-
Autres apports		-	-	-
Produits des placements		-	-	-
Quote part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		2 459	1 429	1 003
Reprise sur provisions		-	-	-
Total des produits		245 835	227 140	253 812
CHARGES				
Charges de personnels	4.2	41 509	37 395	37 395
Dotations aux amortissements et aux provisionnements		2 459	1 429	1 429
Autres charges courantes	4.3	199 205	182 653	185 811
Charges financières nettes		-	-	-
Autres pertes		-	-	-
Total des charges		243 172	221 477	224 635
EXCEDENT(DEFICIT) des produits sur les charge		2 662	5 663	29 177
Effet modification comptable		(23 514)	-	-
EXCEDENT(DEFICIT) des produits sur les charge		(20 852)	5 663	29 177

Country Coordinating Mechanisme CCM Tunisie

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 MAI 2020

(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	NOTE	31/05/2020	31/05/2019	31/05/2019
			Après retraitement	Avant retraitement
Flux de trésorerie liés aux activités courantes				
Résultat		2 662	5 663	29 177
Modification comptable		-	-	-
Ajustement pour:				
Dotations aux amortissements et provisions		2 459	1 429	1 429
Subvention d'exploitation		(243 376)	(225 711)	-
Quote part subvention inscrite au RT		(2 459)	(1 429)	(1 003)
Variation des				
Stocks		-	-	-
Autres actifs		(2)	(185)	(185)
Fournisseurs et autres dettes		11 835	(2 352)	(41 354)
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités courantes</i>		(228 881)	(222 585)	(11 936)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissement / acquisition immobilisations		(789)	(3 605)	(3 605)
Encaissement / cession immobilisations		-	-	-
Décaissement / acquisition d'immobilisations financières		-	-	-
Encaissement / cession d'immobilisations financières				
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>		(789)	(3 605)	(3 605)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissement des dotations		-	-	-
Encaissement des subventions Fonds Mondial		253 279	210 649	-
Encaissement apports affectés à immobilisations		-	-	-
Encaissement provenant des emprunts		-	-	-
Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêts)		-	-	-
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de finance</i>		253 279	210 649	-
Variation de trésorerie		23 609	(15 541)	(15 541)
Trésorerie au début de l'exercice		34 943	50 483	50 483
Trésorerie à la clôture de l'exercice		58 552	34 943	34 943

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE ARRETE AU 31 MAI 2020
Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

En Tunisie, le Comité National de Coordination du programme du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme ou CCM Tunisie a été mis en place en juillet 2004, afin de présenter une proposition au Fonds mondial pour l'appui à la mise en œuvre du plan stratégique national de lutte contre VIH/Sida et les IST de 2006 à 2010.

A partir de 2012 (JORT du 30 août 2012), le CCM dispose d'un statut d'une association et porte le nom de : Association de Mécanisme Tunisien de Coordination pour la Riposte aux Fléaux Sanitaires -Country Coordinating Mecanism- CCM-Tunisie.

Le mandat du CCM est de discuter, coordonner l'élaboration, approuver et soumettre une ou des propositions appropriées et viables au Fonds mondial et d'assurer le suivi et la supervision de la mise en œuvre des projets financés par le Fonds mondial.

L'Association de Mécanisme Tunisien de Coordination pour la Riposte aux Fléaux Sanitaires « CCM Tunisie », est une association à but non lucratif créée le 30/08/2012. L'activité principale de l'association est :

- L'élaboration des projets et des stratégies concernant la riposte aux fléaux sanitaires surtout concernant le sida, la tuberculose et le paludisme.
- La coordination entre les associations et le gouvernement pour élaborer les stratégies qui pourraient limiter ces fléaux sanitaires dans la société tunisienne.
- L'assistance et l'encadrement des associations tunisiennes œuvrant dans les domaines de sida, la tuberculose et le paludisme.
- Faire des activités, des campagnes de sensibilisation et des sessions de formation dans le cadre de la loi pour limiter la propagation de ces fléaux sanitaires.
- Relever les défis de la riposte au sida, à la tuberculose et au paludisme sur le plan national et régional et proposer des solutions en respectant les stratégies nationales dans ce cadre.

Conformément à son statut, CCM-Tunisie est dirigée par l'Assemblée Générale et gérée par un Bureau Directeur élu par l'Assemblée. Conformément à la décision prise lors de l'Assemblée Générale des Membres réunie en date du 26 mars 2015 le Bureau Directeur se compose de :

Pr Mohamed CHAKROUN : Président

Dr Karim DOUGAZ : Vice-Président

Mme. Hanen BEN ISSA: Secrétaire Général

Dr Mehrez AJMI : Secrétaire Général Adjoint

M. Mohamed Ridha BAKLOUTI: Trésorier

Mme. Dhouha EZGUI: membre

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers de l'exercice clos au 31 Mai 2020 couvrent la période allant du 1er juin au 31 Mai 2020, ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Système Comptable des Entreprises, par application des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables de base telles que définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Cadre Conceptuel Comptable et notamment la norme comptable n°45 relatives aux Associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Conformément à la décision prise lors de l'Assemblée Générale des Membres réunie en date du 30/11/2016, l'exercice comptable de l'association a été fixé du 1^{er} juin de l'exercice jusqu'au 31 mai de l'exercice d'après.

Les autres méthodes d'évaluation et de présentation les plus significatives se résument comme suit :

2.1 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations acquises, et nécessaires à l'exploitation, sont portés au bilan à leurs coûts d'acquisition. Le coût d'acquisition inclut le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et en général, tous les frais directement rattachés à l'acquisition.

L'amortissement est pratiqué linéairement selon les durées suivantes :

Mobiliers de bureaux	10 ans
Matériels informatiques	3 ans

L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata-temporis.

Les immobilisations dont la valeur ne dépasse pas les 500 DT sont amorties totalement au cours de leur premier exercice d'utilisation.

2.2 Opérations en monnaies étrangères :

Les transactions libellées en devises sont converties au cours du jour de l'opération.

A la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de devise à la date de clôture.

2.3 Apports reportés :

Ce poste comprend les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (Produits différés).

2.4 Excédents ou déficits reportés :

Ce poste comprend les excédents ou déficits des exercices antérieurs ou une partie de ces excédents ou déficits, dont l'affectation a été renvoyée par l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice ou des exercices précédents ainsi que les excédents ou déficits des exercices antérieurs en attente d'affectation.

3. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**3.1 Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde de cette rubrique représente le solde du compte courant bancaire ouvert auprès de Attijari Bank sous le numéro 04065150002770869297 et qui présente un solde débiteur de 58 552 dinars au 31 mai 2020.

3.2 Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/05/2020</u>	<u>31/05/2019</u>
Equipements du bureaux	6 301	5 512
Matériels informatiques	14 108	14 108
Valeur brute	20 409	19 620
Amortissements	(18 653)	(16 194)
Valeur nette	1 756	3 426

(i) Voir annexe 1 : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements.

3.3 Immobilisations incorporelles :

Le logiciel comptable acquis par l'association est totalement amorti au 31 mai 2017.

3.4 Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/05/2020</u>	<u>31/05/2019</u>
Charges à payer	7 035	3 518 (i)
Etat retenue à la source	3 315	3 382
CNSS	1 547	1 393
FOPROLOS	30	26
Total	11 927	8 319

(i) Le solde d'ouverture a été retraité en proforma pour tenir compte de la correction d'erreur fondamentale d'un montant de 3 158 dinars comptabilisée en tant que modification comptable (voir note 3.7.ii).

3.5 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/05/2020</u>	<u>31/05/2019</u>
KHOMSA Production	4 385	-
MB Désing	4 351	-
Divers	-	61
Fournisseurs débiteurs	(448)	-
Total	8 288	61

3.6 Apports reportés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/05/2020</u>	<u>31/05/2019</u>
Reste en banque	27 098	50 570
Engagements non honorés d'ouverture	8 537	-
Virement reçu du Fonds Mondial	253 278	210 650
Décaissement au cours de l'exercice	(230 099)	(225 585)
Engagements non honorés à la clôture	(22 601)	(8 537)
Reliquat	36 212	27 098 (i)

(i) Le solde d'ouverture a été retraité en pro-forma pour tenir compte de la correction d'erreur fondamentale comptabilisée en tant que modification comptable (voir note 3.7.ii).

3.7 Actifs nets

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/05/2019</u> <u>retraité</u>	<u>Affectation</u> <u>résultat</u>	<u>Modification</u> <u>comptable</u>	<u>Subvention</u> <u>investissement</u>	<u>Résorption</u> <u>subvention</u>	<u>Résultat</u>	<u>31/05/2020</u>
Subventions d'investissement	(i) 3 426	-	-	789	(2 459)	-	1 756
Autres Actifs nets	(11 549)	(23 514)	(ii) 23 514	-	-	-	(11 549)
Excédents ou déficits reportés	5 719	29 177	(23 514)	-	-	-	11 382
Total Actifs nets avant résultat de l'exercice	(2 404)	5 663	-	789	(2 459)	-	1 589
Excédent ou déficit de l'exercice	5 663	(5 663)	-	-	-	2 662	2 662
Total des actifs nets	3 259	-	-	789	(2 459)	2 662	4 251

(i) Le solde d'ouverture a été retraité en pro-forma pour tenir compte de la correction d'erreur fondamentale comptabilisée en tant que modification comptable. En effet, Le montant du financement FM affecté à l'acquisition d'immobilisations a été comptabilisé dans le résultat en tant que subvention d'exploitation au cours des exercices antérieurs. Ce traitement a été corrigé par modification comptable au cours de l'exercice 2019-2020.

Le solde d'ouverture se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/05/2020</u>
Valeur brute des subventions au 31 Mai 2019	10 039
Résorption subvention	(6 613)
Reliquat	<u>3 426</u>

(ii) Le détail de la modification comptable se présente comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/05/2020</u>	
Apports reportés au 31 Mai 2019	27 098	(a)
Quotepart subvention inscrit aux produits de l'exercice	(426)	(b)
Annulation honoraires audit 2018 comptabilisés en double	(3 158)	(c)
Reliquat	<u>23 514</u>	

(a) Le reliquat de la subvention FM non dépensé et non engagé à la date de clôture de l'exercice, a été comptabilisé dans le résultat en tant que subvention d'exploitation au cours des exercices antérieurs. Ce traitement a été corrigé par modification comptable au cours de l'exercice 2019-2020.

(b) Ce montant correspond à la quotepart de subvention d'investissement comptabilisée au cours de l'exercice précédent en résultat en tant que subvention d'exploitation. Ce traitement a été corrigé par modification comptable au cours de l'exercice 2019-2020.

(c) Ce montant correspond à une charge comptabilisée en double au cours de l'exercice précédent. Ce traitement a été corrigé par modification comptable au cours de l'exercice 2019-2020.

4. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES**4.1 Subvention de fonctionnement**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/05/2020</u>	<u>31/05/2019</u>
Virement reçu du FM	253 279	210 649
Reliquat budget 2016-2017 8 134\$ TUN-CFUND 1706	-	20 941
Reliquat budget 2017-2018 8 242\$ TUN-CFUND 1706	-	21 219
Reliquat budget 2018-2019 9 066\$ TUN-CFUND 1706	27 098	(27 098) (i)
Reliquat budget 2018-2019 12 588\$ TUN-CFUND 1706	(36 212)	-
Subvention d'investissement	(789)	-
Total	243 376	225 711

(i) Le solde d'ouverture a été retraité en pro-forma pour tenir compte de la correction d'erreur fondamentale comptabilisée en tant que modification comptable (voir note 3.7.ii).

4.2 Charges de personnel

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/05/2020</u>	<u>31/05/2019</u>
Salaires	35 487	31 970
Cotisation de sécurité sociale	6 022	5 425
Total	41 509	37 395

4.3 Autres charges courantes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/05/2020	31/05/2019
Honoraires de prestation de services	67 423	66 542 (i)
Locations de bureau	22 505	21 148
Locations salles de réunions	43 110	43 407
Transports	12 589	9 040
Frais de réception	5 932	5 854
Fournitures consommables	5 159	6 635
Frais de télécommunications et d'internet	3 100	2 994
Honoraires des facilitateurs et des consultants	24 376	20 626
Service d'impression	7 261	-
Frais de nettoyage	2 160	2 160
Perdiem de supervision	907	419
Entretien et réparation	1 881	1 475
Consommation d'électricité et eau	449	418
Prime d'assurance	245	62
Service publication dans les journaux	585	446
Frais et commissions bancaires	1 169	1 108
FOPROLOS	354	320
Total	199 205	182 654

(i) Le solde d'ouverture a été retraité en proforma pour tenir compte de la correction d'erreur fondamentale d'un montant de 3 158 dinars comptabilisée en tant que modification comptable (voir note 3.7.ii).

Country Coordinating Mechanisme CCM Tunisie

TABLEAU DE VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
AU 31 MAI 2020

LIBELLE	VALEURS BRUTES		AMORTISSEMENTS		VNC				
	01/06/2020	Acquisition	Régul	01/06/2020	Dotation	Régul	31/05/2020	31/05/2020	31/05/2019
Logiciels	3 970	-	-	3 970	3 970	-	3 970	-	-
Total Immobilisations Incorporelles	3 970	-	-	3 970	3 970	-	3 970	-	-
Mobiliers de bureaux	5 512	789	-	6 301	830	-	6 301	-	41
Materiels informatiques	14 108	-	-	14 108	1 629	-	12 352	1 756	3 385
Total Immobilisations corporelles	19 620	789	-	20 409	2 459	-	18 653	1 756	3 426
TOTAL	23 590	789	-	24 379	2 459	-	22 623	1 756	3 426